

## Traduire le profane, traduire le sacré\*

*La parole la plus furtive ne demeure pas sans effet,  
une bouche mensongère donne la mort à l'âme  
Le livre de la sagesse*

Jean-François P. Bonnot\*\*

### résumé

Si l'on pose la question d'une manière strictement linguistique, et plus particulièrement en se plaçant d'un point de vue *interne* à la structure morpho-syntaxique du langage, la réponse est assez aisée: mis à part quelques points sur lesquels je reviendrai, *tout est traduisible d'une langue à une autre*, quelles que soient les langues en présence et les thématiques textuelles. Le caractère *sacré* ou *profane* de l'objet est en ce sens entièrement dénué de pertinence. En effet, on pose *a priori* une équivalence globale entre les langues et entre les grammaires. Il ne faut pas voir là une prise de position «politique», mais bien une conséquence du fait que la fonctionnalité du hanunóo (langue des Philippines), du wolof, du yiddish ou de l'alsacien, n'est en rien inférieure à celle de l'arabe, de l'hébreu, du sanskrit, du grec, du latin, de l'allemand ou du français. Chaque langue organise de façon autonome les données sensibles, catégorise les perceptions et relie finalement l'homme à son environnement. Que le sens discursif - c'est-à-dire le sens en contexte phrastique, du mot relié à d'autres par l'organisation syntaxique - soit d'abord engendré de façon plutôt inductive ou plutôt déductive importe finalement assez peu. Que l'on considère le sujet parlant, entendant et comprenant, comme fondateur du sens, comme *source* de la cohérence perçue du monde, ou qu'à l'inverse on préfère poser, avec Durafour (2001, p.395-396), que c'est «le contenu de la saisie intuitive du monde que l'homme accomplit par le langage et que le signifiant de langue fixe et objective», que l'on privilégie donc un input cognitif ou environnemental, il n'en reste pas moins que le sens doit être construit par l'intermédiaire du langage pour autoriser l'*intercommunication* entre les agents s'activant au sein d'une même communauté ...

**Mots clés:** Traduction. Interprétabilité. Grammaire. Traduire sacré. Aire culturelle. Traduire Profane

---

\*- تاریخ وصول ۸۸/۲/۷ تأیید نهایی: ۸۸/۲/۲۸ -

\*\* - Professeur des Universités émérite CRI : Centre de recherches sur l'Imaginaire EA 610  
Université Stendhal - Grenoble III

### De L'égalité des Langues

Sur le point de l'égalité des idiomes, Saussure était d'ailleurs on ne peut plus clair: «Une étude scientifique [...] ne fera pas de choix entre telle ou telle période plus ou moins éclatante au point de vue littéraire, ou plus ou moins célèbre à cause de son peuple. Elle donnera son attention à n'importe quel idiome, obscur ou fameux [...]. De même, au sein d'une époque quelconque, elle ne pourra pas se permettre de choisir la langue la plus cultivée, mais elle s'occupera à la fois des *formes populaires* plus ou moins opposées à la langue dite cultivée ou littéraire *et des formes de la langue cultivée ou littéraire*» (cité par Bouquet, 1997, p.134). Il s'ensuit que n'importe quel énoncé peut être traduit de A vers B, C, D, etc., *et rester interprétable*. Pour Jakobson (1952, cité par Durafour, *op.cit.*, p.385), «un signe - et en particulier un signe linguistique [...] a besoin d'un interprétant. D'après Peirce, la fonction de cet interprétant est remplie par un autre signe, ou un ensemble de signes, qui sont donnés concurremment au signe en question et qui pourraient lui être substitués. [...] Et l'une des thèses les plus éclairantes de Peirce pose que le sens d'un signe est un autre signe par lequel il peut être traduit [...] et dans lequel il est plus complètement développé. Au lieu d'une méthode intralinguale, nous pouvons user d'un mode interlingual d'interprétation, en traduisant le mot «métallo» dans une autre langue, par exemple dire que «métallo» équivaut au *Kovoldelnik* tchèque. La méthode serait intersémiotique si on recourait à un signe non linguistique, par exemple à un signe pictural».

L'*interprétabilité* suppose au moins deux choses: d'abord une conformité aux schémas mentaux, formés de la somme des représentations culturelles, sociales, religieuses, artistiques, etc., permettant, de façon évidemment variable suivant le statut et l'habitus des agents, que le texte soit *compris*, autrement dit que l'on soit en mesure de lui attribuer une signification «actualisée». C'est un fait bien connu, presque trivial, de dire que les mots changent de sens. Comme Meillet l'a fort bien montré au début du siècle dernier (1905), ce n'est pas tellement la valeur étymologique d'un terme qui perdure, mais une signification «secondaire», en situation, inscrite dans le tissu social. Ainsi «en germanique, une expression composée signifiant 'qui (mange) le pain avec un autre' a pris, évidemment dans des groupements militaires, le sens de 'compagnon', gotique *ga-hlaiba*, vieux haut-allemand *galeipo*; sous l'influence germanique, cette

expression a été exactement traduite en roman; de là en français *compain* (cas sujet, aujourd'hui inusité, sauf la forme abrégée *copain*) et *compagnon* (cas régime), italien *compagno*, etc. [...] Du fait même du passage dans la langue commune, la notion de partage du pain, qui avait assurément cessé de dominer déjà dans la langue militaire, disparaissait entièrement, et en effet *compagnon* indique simplement en français celui qui est en société intime avec quelqu'un; de là le mot a de nouveau passé dans une langue particulière, celle des artisans, où il désigne l'ouvrier qui n'est pas le patron et qui travaille pour un patron» (Meillet, *op.cit.* p.261). L'exemple est excellemment choisi par Meillet, en ce qu'il illustre non seulement un cas d'équivalent de traduction (calque), du vieux haut-allemand vers le roman, mais montre en outre de quelle façon un changement de référent peut se produire, à la faveur de l'émergence de nouvelles relations dans le champ du travail.

Ensuite, il faut que la séquence concernée, dans sa version traduite, soit *congruente* avec le reste du document. Par conséquent, même si l'on pose pour acquis que toute traduction est possible, il n'en reste pas moins que l'on doit compter avec une double exigence de cohérence «externe», définie par les contraintes du monde dans le lequel vit le lecteur ou l'auditeur, et «interne», régie par la nécessité d'homogénéité de la traduction, de telle façon que l'œuvre puisse être reçue dans sa nouvelle version (langue B), d'une façon *comparable* - et non pas identique - à la manière dont elle l'était dans l'ancienne (langue A). Cette double articulation constitue souvent un défi très difficile à relever, car le traducteur, dès qu'il s'attache à autre chose qu'à des données techniques (du type des modes d'emploi, ou de la littérature scientifique) se heurte bien souvent à un «mur de mots», constituant un obstacle d'autant plus redoutable que l'auteur a cherché à exprimer sa pensée d'une manière linguistiquement novatrice, à la manière, par exemple, de Heidegger, dont certaines versions françaises sont plus difficilement accessibles que l'original en allemand.

D'une manière plus générale, l'un des fondements de la possibilité de traduire un terme par un autre (option interlinguistique) ou d'*interpréter* un terme, c'est-à-dire d'être en mesure de l'explicitier ou de le remplacer par un autre mot ou par une paraphrase, est fondamentalement lié à ce que Putnam, cité par Kleiber (2001, p.344) appelle la *division du travail linguistique*. En effet, comme le note

Kleiber, «les situations où un locuteur ne connaît pas ou ne connaît que partiellement le référent d'un terme sont extrêmement banales. L'existence des dictionnaires prouve à l'évidence la réalité de la division du travail linguistique: un locuteur qui ne connaît pas le sens d'un terme sait qu'il peut le trouver ou du moins pense qu'il peut le trouver dans un dictionnaire ou le demander à quelqu'un qu'il estime compétent en la matière». Cette coopération n'est cependant pas toujours disponible aisément, soit parce que le référent est difficile à identifier, en raison de sa nature intrinsèque (concepts philosophiques, théologiques, voire dans certains cas... linguistiques), soit parce qu'il est partiellement ou totalement sorti de l'usage, et que les dictionnaires, ou tout autre moyen d'accès à la connaissance encyclopédique, l'ignorent ou ne donnent que des définitions parcellaires, soit encore parce qu'il renvoie à une culture «sauvage», archaïque ou traditionnelle (Bonnot, 2001; Bonnot, Kempf & Crévenat, 2001). La signification est alors inaccessible, et il faut recourir au contexte dont rien ne dit qu'il sera suffisamment transparent pour régler la difficulté.

C'est principalement pour cette raison que l'approche linguistique «pure et dure» se révèle insuffisante: le seul recours peut être alors de faire appel à la voix du poète. Dans une préface à l'œuvre de l'écrivain et traducteur Philippe Jaccottet, Starobinski (1971, p.15) s'interrogeait: «Qu'est-ce que traduire, sinon se faire accueil, n'être d'abord rien qu'une oreille attentive à une voix étrangère, puis donner à cette voix, avec les ressources de notre langue, un corps en qui survive l'inflexion première? Toute traduction vraiment accomplie instaure une transparence, invente un nouveau langage capable de véhiculer un sens antécédent [...]. L'œuvre ainsi accomplie est une médiation inventive». Aller au-delà des mots tout en conservant l'essentiel, ne pas rompre le fil rouge reliant l'auteur (ou *les* auteurs, dans le cas de la Bible et d'autres textes sacrés) aux générations renouvelées de lecteurs, être moderne sans faire de concessions aux effets de mode - qui existent, ici comme ailleurs - et finalement être l'*alter ego* du scripteur originel, sans lui dérober son œuvre ni la travestir, tel est, ou devrait être le but du traducteur. Ce n'est donc qu'à la condition expresse que ce dernier accepte de ne pas être *qu'un grammairien*, que la fidélité au texte et sa lisibilité peuvent être préservées. Il ne s'agit nullement ici d'un constat d'échec, mais bien

plutôt de la reconnaissance du fait qu'une œuvre littéraire, profane ou sacrée, transcende le texte qui lui sert de support, tout en ne pouvant exister sans lui.

Je voudrais à présent tenter de répondre à quatre questions plus ponctuelles: y a-t-il des limitations *purement linguistiques*, c'est-à-dire inhérentes à la structure des langues en présence, à ce qui peut être traduit ? Y a-t-il une approche *moderne* de la traduction, qui diffère fondamentalement de ce qui a été préconisé dans le passé ? Comment peut-on articuler, d'un point de vue *socio- et ethno-linguistique*, la réception d'un texte ancien avec la vision du monde générée par une culture spécifique ? Enfin, dans quelle mesure le *statut* du texte (profane vs. sacré) surdétermine-t-il la traduction ?

### **Diversité des langues, grammaire universelle et traduction**

Suivant les auteurs et le point de vue adopté, on dénombre de 3.000 à 6.000 langues, dont beaucoup sont en voie de disparition: en effet, faut-il comptabiliser ou non les dialectes, les variétés, etc., comme des entités partiellement autonomes, ou se cantonner à l'étude des «langues» proprement dites? La question se pose plus particulièrement en Afrique et en Asie, où l'on dénombre 81% des langues et dialectes parlés dans le monde, selon Michael Krauss, de l'université d'Alaska. Cela pose un problème majeur, notamment aux traducteurs de la Bible ou du Coran, car si l'on veut que ces livres soient à la portée de tous, il convient de leur donner la diffusion linguistique la plus large qui soit. Cette idée ne date pas d'hier, puisque, comme le proclamait Guillaume Farel, l'un des principaux vulgarisateurs de la Réforme en France (1524, in Longeon 1989, p.46), «[...] jusques à maintenant les brebis de Dieu ont été très mal instruites, par la grande négligence des pasteurs, qui les devaient instruire de prier en langage qu'on entendît, et non pas ainsi seulement barbotter des lèvres sans rien entendre. Car, comme dit saint Paul, 'si je prie de la langue, mon entendement est sans fruit'. Et pourtant il commande que tout ce qu'on dit en la congrégation des fidèles, qui est l'église, qu'on le dise en langage que tous entendent, autrement qu'on se taise». Faut-il donc mettre l'accent sur les similitudes structurelles ou sur les divergences entre idiomes ?

Un certain nombre de faits empiriques, tirés notamment des recherches sur l'acquisition du langage chez l'enfant, sur les pathologies de l'oral et de l'écrit, sur la formation des créoles, mais

aussi sur les structures logiques des langues, etc., permettent, sinon de vérifier, au moins d'accorder un haut degré de probabilité à l'existence d'une *grammaire universelle* (GU). Chomsky (1981, p.41) la définit «comme le système des principes, des conditions et des règles qui sont des éléments ou des propriétés de toutes les langues humaines, pas simplement par accident, mais par nécessité [...]. Ainsi, on peut considérer que GU exprime l'«essence du langage humain». [...] Elle sera donc une composante importante de la théorie de l'apprentissage. L'objet de l'apprentissage, la structure cognitive acquise, aura les propriétés de GU, tout en possédant aussi d'autres propriétés, des propriétés contingentes». Chomsky va plus loin dans la préface qu'il a rédigée pour un livre de Pollock (1997, p.xvii-xviii). Il y compare la faculté de langage à un réseau électrique, muni de commutateurs. Le réseau est immuable, mais les commutateurs peuvent être dans différentes positions, correspondant aux paramètres de spécification de toutes les langues. Il s'ensuit que les constructions grammaticales ne sont que «des artefacts taxinomiques qui peuvent avoir une utilité descriptive mais qui n'ont pas de réalité théorique»; ceci conduit à réfuter l'existence de règles *spécifiques*, par exemple «pour former des relatives en anglais, des groupes verbaux en hongrois, des phrases passives en japonais, etc.». Dès lors, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'attitude, encore répandue, qui consiste à postuler que certaines langues font appel à des procédés plus «naturels» que d'autres, et par exemple que l'ordre des mots SVO (ordre canonique du français) est le parangon de la clarté énonciative. Comme le souligne Hagège (1982, p.59), ces présupposés, hérités des travaux des grammairiens «généralistes» des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (notamment Arnauld et Lancelot et Beauzée) et popularisés par Rivarol, ont des fondements plus idéologiques que linguistiques. Je crois d'ailleurs que ce n'est pas parce que l'ordre OVS ne représente qu'environ 1% de l'inventaire des langues connues (cas du hixkaryana, par exemple) qu'il permet un accès plus difficile du point de vue psycholinguistique, comme le suggère Ramat (1985, p.42), qui se fonde sur les travaux de Dik (1981) et de Keenan et Comrie (1977). Naturellement, un certain nombre d'expériences de laboratoire ont été réalisées en vue de tester l'*accessibilité cognitive* des structures; elles comportent hélas un biais très important, à savoir qu'elles ont essentiellement été menées à partir de corpus d'anglais, ou d'autres

langues présentant des ordres largement attestés. Il n'est donc pas possible d'en inférer que des locuteurs de hixkaryana disposent d'une grammaire moins efficiente que celle de l'anglais, du français ou du russe.

Quoi qu'il en soit, postuler des fondements logico-syntaxiques universels pour toutes langues humaines paraît être satisfaisant au plan théorique, notamment s'agissant des aspects cognitifs, et - au moins en première analyse - plutôt réconfortant pour le traducteur. Je donnerai ici une seule illustration, au demeurant très schématisée, mettant en évidence des différences de structures interlinguistiques et la façon de les résoudre: on sait qu'il existe des langues à morphologie verbale *forte* et à morphologie verbale *faible*. Par exemple, en anglais, dès le début du 16<sup>e</sup> siècle, mais également en suédois, en danois, etc., les verbes finis ne présentent jamais de façon concomitante un suffixe de temps et d'accord, alors que c'est le cas en français ou en islandais (Vikner, 1995; Pollock, 1997). Une autre conséquence de cette différence est que, dans les langues à morphologie forte, on observe fréquemment des verbes finis sans sujet exprimé. C'est le cas en italien et en espagnol, comme ce fut le cas en français médiéval. Comme le relève Pollock (*op.cit.*, p.169), dans les langues romanes, l'accord du verbe fini «distingue chaque trait [+ personne], [+ locuteur], [+ pluriel] morphologiquement, ce qui permet d'identifier ceux d'un *sujet nul*, rendant inutile sa lexicalisation». Au contraire, en français contemporain, dont la morphologie verbale est pourtant plus riche que celle des langues scandinaves, le sujet lexical doit absolument être présent. La notion de sujet nul pose problème dans certains contextes stylistiques: en italien par exemple, un énoncé tel que *tu parlì* est tout à fait acceptable. Pollock (*op.cit.*, p.171) observe que deux solutions concurrentes sont envisageables: dans la première, à la suite de Rizzi (1982, cité par Pollock), on peut considérer que les marques pronominales contenues dans la flexion (ici le *i* de *parlì*), c'est-à-dire le fait que cette dernière possède un trait [+N] et un trait [+nominatif], sont optionnelles, et *tu* reste le sujet. Dans la seconde solution, adoptée par Pollock, *tu* doit être analysé comme une dislocation à gauche, et les marques pronominales contenues dans la flexion ne sont plus optionnelles, mais obligatoires. Le parallèle doit alors être fait avec le français *toi, tu parles*, ou *toi* est adjoind, et non avec *tu parles*. Au demeurant, ce type de question a été soulevé depuis

fort longtemps. Ainsi, le linguiste norvégien Alf Sommerfelt écrivait dès 1937: «Dans l'ancien système indo-européen, le verbe ne peut être exprimé que dans une forme personnelle - les infinitifs sont tous de date relativement récente. Du point de vue de l'indo-européen ancien une phrase latine comme *uir currit* ne doit pas être traduite par «l'homme court», mais par «l'homme, il court» (en norvégien: *mannen, han løper*). Ce qui pour nous est le sujet de la phrase est donc, pour ce type de langue un prédicat au sujet exprimé dans la forme verbale elle-même». Beaucoup plus récemment, Creissels (1995, p.123) a fait remarquer qu'en français, les pronoms personnels conjoints peuvent être interprétés comme des affixes de la base verbale, ou même comme des *indices pronominaux*.

Au plan théorique, le principe de *projection étendue* (Chomsky, 1995) permet d'unifier les descriptions. Ce principe suppose la présence obligatoire d'un sujet, et implique que «la position de spécifieur de toute tête inflexionnelle soit remplie en surface par un syntagme nominal» (Pollock, *op.cit.*, p.125). Dans les langues à morphologie très forte (italien, espagnol, par exemple), on postule l'existence dans cette position de spécifieur d'un pronom nul (non lexicalisé) nommé PRO. Ce pronom comporte un trait [D(éterminant)] et un trait [N]. Il s'ensuit qu'en toute situation, l'inflexion finie peut être mise en rapport avec le trait [+ nominatif] (Pollock, *op.cit.*, p.125).

Cela étant, même si l'on se situe dans le cadre d'une théorie permettant d'expliquer de façon convergente les disparités de surface, il n'en reste pas moins que c'est bien avec celles-ci, *et uniquement avec celles-ci*, que le traducteur doit compter. En ce sens, l'existence d'une grammaire universelle n'est d'aucun secours, puisqu'il n'existe aucune possibilité pour le sujet parlant d'y accéder directement.

### Quoi de neuf sous le soleil?

Ceci m'amène à ma seconde question. Le traducteur dispose-t-il aujourd'hui d'outils plus «performants»? Estienne Dolet, en 1540, édictait déjà cinq règles quant à *la manière de bien traduire d'une langue en autre*. Selon l'imprimeur lyonnais, il convient d'avoir une parfaite connaissance du sens de l'œuvre; si l'auteur est difficile, ceci permettra de le rendre parfaitement intelligible. Il faut également que «le traducteur ait parfaite congnoissance de la langue de l'auteur qu'il traduit; et soit pareillement excellent en la langue en laquelle il

se met à traduire» (*op.cit.* p.14 et suiv.). Il est en outre indispensable d'éviter le mot à mot, et «si aucun le fait, cela luy procede de pauvreté et deffault d'esprit». L'ordre des mots importe peu et c'est à la phrase que doit aller toute l'attention. La quatrième règle est en rapport direct avec notre propos: elle est «plus à observer en langues non reduictes en art, qu'en autres». Le français, l'italien, l'allemand, l'anglais appartiennent à la première catégorie, celle des langues à l'époque dites vulgaires: «s'il advient doncques que tu traduisés quelque livre Latin en icelles, mesmement en la Francoyse, il te fault garder d'usurper mots trop approachans du Latin, et peu usitez par le passé: mais contente toy du commun, sans innover aucunes dictions follement, et par curiosité reprehensible». La simplicité est donc de mise, même si quelquefois il est impossible de ne pas avoir recours à des mots ou à des locutions savantes, «car on scait bien que la langue Grecque ou latine est trop plus riche en dictions, que la Francoyse [...]». Enfin, il convient de «respecter les nombres oratoires», c'est-à-dire le rythme et la métrique du texte. Sans cela, «les sentences ne peuvent estre *graves et avoir leur poids requis et legitime*» [je souligne].

Un peu plus d'un siècle plus tard, en 1660, Gaspard de Tende publie une sorte de manuel dans lequel il présente divers exemples commentés de traductions du latin en français. Dans la préface, il indique les points qui lui paraissent fondamentaux: on ne peut pas toujours rendre le mot latin par son équivalent français, et il convient alors de faire appel à «deux synonymes». Il est bon, d'autre part, «d'embellir» la langue, en utilisant antithèses et oppositions et surtout «en ajoutant à la Traduction pour la rendre plus claire et plus intelligible». Il est même licite, selon Tende, de «continuer les memes periodes, lors qu'elles sont trop courtes, [et de] les couper lors qu'elles sont trop longues». Toutefois, il faut se tenir à une égale distance de la licence et de l'assujettissement. Tende s'en remet ensuite à l'autorité de Vaugelas, lequel reprend pour l'essentiel l'argumentation de Dolet: la connaissance parfaite des deux langues, et surtout du latin, est requise; il faut rendre non seulement l'esprit du texte, mais encore considerer si «le stile en est ou simple ou pompeux; si c'est un stile de Harangue ou un stile de Narration». Ainsi, «il ne seroit pas à propos de traduire en un genre sublime et élevé, un Livre dont le discours seroit bas et simple, comme celuy de la sainte Escriture, ou de

l'Imitation de Jesus Christ; à cause que la simplicité est elle meme une beauté dans certaines matieres de devotion». Le traducteur devra également se garder des usages peu assurés, et chercher son bien dans des «termes simples et naturels». En somme, mise à part la possibilité d'apporter au texte des aménagements, un peu comme en musique on peut introduire quelques variations dans la partition originale, il s'agit d'un ensemble de préceptes tout à fait sages et cohérents.

Qu'en est-il actuellement ? Bathgate, qui reprend pour l'essentiel les propositions de Nida et Taber (1971) (voir Ryyti, 1994) organise son modèle «opérationnel» en 7 étapes. L'*exégèse* permet de se familiariser avec le texte: faut-il traduire le document, et si oui, de quelle manière faut-il le rendre dans la langue cible et comment peut-on l'adapter aux lecteurs et à la situation de communication ? L'*analyse* a pour objectif d'établir des «unités de traduction». A ce niveau coexistent plusieurs modèles partiels (modèle «mot-à-mot», modèle syntaxique en vue de la traduction automatique, modèle «transformationnel», permettant de constituer des «phrases-noyaux» en langue-source destinés à être reconstitués en langue-cible). La phase de *compréhension* consiste à reconstruire le message, en ajoutant ou retranchant de l'information et en adaptant cette dernière à la langue cible. La phase de *terminologie* permet de s'assurer de la conformité du lexique, du point de vue du registre, de la norme plus ou moins standard, etc. La *restructuration* procède à des ajustements, s'attachant notamment aux expressions idiomatiques, et s'intéresse également aux aspects métriques, particulièrement dans le cas de la traduction poétique. La *révision* consiste à confier le document à un autre traducteur et enfin, la *discussion* fait appel à un expert chargé de fournir des réponses précises aux questions non résolues.

Sans doute certains modèles mettent-ils davantage l'accent sur l'aspect structurel des langues, d'autres sur le processus de communication ou sur la typologie textuelle, mais fondamentalement, ce qui frappe, c'est la récurrence des mêmes composants. Au demeurant, sans doute ne peut-il en aller autrement, car toute traduction passe nécessairement par un certain nombre de phases. Je ne ferai donc pas une revue de détail des autres théories (par exemple Newmark (1969); Larson (1984); Larose (1989); pour une analyse détaillée, cf. Ryyti, 1994) en raison de leur redondance partielle.

D'un point de vue linguistique, le modèle de Nida et Taber (1971) était relativement novateur, et se voulait ancré dans une approche générative standard, postulant par exemple qu'une même séquence «de surface» peut être porteuse d'une seule, mais aussi de plusieurs significations. Il s'agit là d'un phénomène tout à fait classique, illustré notamment par les phrases ambiguës, comme le célèbre exemple de Klima (1964), "*Pierre n'a pas allumé ses phares parce qu'il fait nuit*"

qui peut recevoir deux interprétations, fondées sur la portée de la négation, qui porte soit sur le syntagme verbal de la principale (allumer ses phares), soit sur la proposition causale, ce qui peut être exprimé dans le premier cas par «*c'est parce qu'il fait nuit que Pierre n'a pas allumé ses phares*» et dans le second par «*ce n'est pas parce qu'il fait nuit que Pierre a allumé ses phares*» (pour une discussion de ce type de phénomènes, dans le cadre des théories de Langacker et de Reinhardt, cf. Zribi-Hertz, 1996). De la même façon, Larson (1984, p.89; cf. Ryyti, 1994) estime que plusieurs formulations (présentant donc des différences de «surface») renvoient à une même «structure profonde»:

*Others blamed John, because of the difficulty*  
*Others blamed John for the difficulty*  
*Others blamed the difficulty on John*  
*Others said John was responsible for the difficulty*  
*Others accused John of being responsible for the difficulty*

Partant de la langue source, Larson propose le cheminement suivant:  
*structure de surface 1 (langue de départ) → découverte du sens → structure profonde (universelle) → reformulation du sens → structure de surface 2 (langue d'arrivée).*

Outre qu'il n'est pas évident que ces 5 phrases aient exactement en commun la même structure profonde, on ne voit pas bien ce que le passage par une hypothétique structure profonde identique entre la langue source et la langue cible peut apporter (étant entendu que de multiples facteurs «masquants», socio-culturels notamment, viennent s'interposer), sinon une complexification artificielle du processus de traduction. Chomsky lui-même (1981, p.41) est d'ailleurs très clair sur ce point: «nous ne pouvons déduire du caractère très restrictif de GU qu'il existe un procédé de traduction tant soit peu général ou

important, même théoriquement. Il est également bien évident que cela n'entraîne aucune conséquence sur la possibilité de traduire des textes réels, puisque l'acte de parler ou d'écrire présuppose naturellement un vaste arrière-plan de suppositions, de croyances, d'attitudes et de conventions non spécifiées». Par conséquent, *quelles que puissent être les structures (profondes) des langues, et bien que l'on soit fondé à postuler l'existence d'universaux de type logique, il n'en reste pas moins que la traduction est une démarche essentiellement surfaciste.*

Au demeurant, lorsque l'on met en regard les recommandations de Dolet, de Tende et de Vaugelas (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles) avec les modèles «traductologiques» contemporains, on retrouve les mêmes grandes orientations, qui peuvent se ramener à un petit nombre de thématiques: nature du texte et fidélité à l'original, n'excluant pas certains aménagements; prise en compte du lecteur (ou éventuellement de l'auditeur) et de ses spécificités sociales et culturelles; enfin et surtout, maîtrise aussi parfaite que possible des deux langues, dans leurs différents aspects, lexicaux, syntaxiques, sémantiques et prosodiques.

J'en arrive donc, sur ce point, à une conclusion que je ne voudrais pas trop négative: s'il existe bien une théorie de la traduction, elle ne se trouve sans doute pas là où on la cherche; la linguistique pure et dure n'a que peu d'instructions à donner, et il me semble assez vain de vouloir absolument inscrire la démarche dans le cadre d'une théorie du fonctionnement général du langage, forcément abstraite. En revanche, je crois très important de placer au premier plan les *conditions de réception*, et donc de privilégier les aspects ethno- et sociolinguistiques, qui s'expriment non seulement dans la sensibilité des locuteurs, mais également, comme le fait justement remarquer Hagège (1985, p.49), dans ce que les langues «obligent ou non à dire». C'est Madame de Staël, dans *De l'Allemagne* (1813/1968, p.111), qui écrivait qu'«en étudiant l'esprit et le caractère d'une langue, on apprend l'histoire philosophique des opinions, des mœurs et des habitudes nationales, et les modifications que subit le langage doivent jeter de grandes lumières sur la marche de la pensée». Puis, Madame de Staël se lance dans une analyse tout à fait impressionniste des qualités et des défauts supposés du français et de l'allemand. Bien entendu, il ne s'agit pas de la suivre dans cette analyse, il est vrai fort à la mode au début du XIX<sup>e</sup> siècle; il n'en reste pas moins que bien

des caractéristiques d'une langue A, qu'il s'agisse de propriétés phonologiques, syntaxiques ou lexicales, sont impossibles à rendre telles quelles dans une langue B.

### De l'esprit et du caractère des langues

Le problème se pose de façon particulièrement saillante s'agissant de langues non apparentées génétiquement, et souvent (mais pas toujours: cas du hongrois en Europe, par exemple) appartenant à des aires culturelles bien distinctes. Ainsi, le traducteur ne peut pas rendre *exactement* les relatives du français en tagalog:

*Bata -ng kumuha nang libro*

*Enfant Verbe livre*

«*enfant qui a obtenu un livre*»

En effet, observe Lemaréchal (1989, p.21 et suiv.), en tagalog, langue sans copule, «les noms et les adjectifs fournissent des prédicats au même titre et dans les mêmes structures, que les verbes: dans la phrase non marquée, le prédicat est en première position et le sujet est introduit par *ang*». On ne peut pas rendre non plus terme à terme les particularités d'appartenance sociale véhiculées par le système pronominal des langues d'Extrême-Orient (Hagège, *op.cit.* p.49) ou par les préfixes causatifs (-lia, -tia, -ltia) que l'on ajoute, en nahuatl, aux préfixes pronominaux. Par exemple, on dira plus poliment «il se fait dormir» pour «il dort». En yana, le pluriel est de mise dans les entretiens entre frère et sœur, etc. (Sapir, 1968, p. 253).

Si les problèmes de type morphologique et syntaxique sont relativement aisés à surmonter, il n'en va pas de même des caractéristiques phoniques et lexicales: au plan phonologique, le meilleur traducteur sera absolument incapable, confronté à un texte littéraire ou poétique, de restituer l'effet particulier produit par les consonnes emphatiques ou les pharyngales de l'arabe. Il sera de même en difficulté s'agissant de rendre *fidèlement* le rythme et les caractéristiques métriques d'un poème. Néanmoins, c'est certainement au plan lexical que le transcodage de l'information est le plus ardu, puisque le vocabulaire est en première ligne lorsqu'il s'agit de catégoriser le monde et de nommer les choses et les êtres. Il convient d'abord de se débarrasser de l'idée, assez répandue, qui voudrait que certains concepts soient difficiles à traduire dans une autre langue *du fait de l'incapacité de l'idiome en question à exprimer des notions*

*abstraites*. Ces limitations supposées (par exemple le fait qu'il n'existe pas d'hyperonyme pour *arbre* ou pour *animal*) que l'on a fréquemment associées à des communautés dites primitives, ne sont absolument pas attribuables à un déficit fonctionnel, mais à l'orientation de la pensée, largement déterminée par le contexte écologique et culturel (cf. l'hypothèse Sapir-Whorf). Levi Strauss (1962, p.11) constate qu'en chinook, «[il est] fait usage de mots abstraits pour désigner beaucoup de propriétés des êtres et des choses [...]. La proposition: le méchant homme a tué le pauvre enfant, se rend en chinook par: la méchanceté de l'homme a tué la pauvreté de l'enfant; et, pour dire qu'une femme utilise un panier trop petit: elle met des racines de potentille dans la petitesse d'un panier à coquillages».

Comme pour les termes de métier en français, en anglais ou en allemand, certains champs sémantiques sont caractérisés, dans beaucoup de langues «exotiques», par une extrême prolifération (toujours justifiée): c'est le cas en hanunóo, en montagnais, naskapi, micmac, penobscot, pour les vocables désignant des *parties* ou des *propriétés* des plantes (*ibid.*); les Païutes de l'Arizona, vivant sur des plateaux désertiques, ont à leur disposition une multitude de termes topographiques (bas-fond sablonneux, vallée semi-circulaire, sillon creusé par la pluie, pays ondulé parcouru par plusieurs lignes de collines basses, etc.); quelques tribus de l'Orégon et de la Californie ont des mots très spécialisés pour désigner les glands, etc. (Sapir, *op. cit.* p.76). Ceci complique bien sûr la tâche du traducteur; il est par exemple difficile de rendre les jeux de mots: Hagège souligne que «qui ne sait l'hébreu ne peut comprendre pourquoi, quand le prophète dit: «Je vois une branche d'amandier, Iahvé répond: «Tu as bien vu, car je veille sur ma parole pour l'accomplir» (*Jérémie*, 1,11-12): la Bible, ici comme en d'innombrables autres passages, associe par le sens les étymologies, même quand une différence formelle, par exemple entre deux voyelles, donne deux mots bel et bien différents: «celui qui veille» est *shoked*; et l'amandier est appelé *shaked* («vigilant») parce que, dit-elle, fleurissant avant les autres arbres, il est censé s'éveiller le premier du sommeil de l'hiver» (*op.cit.* p.49-50).

Ce tableau est encore brouillé par la *nature du texte à traduire*. Je pense en effet qu'il existe des spécificités telles, pour certains types d'écrits (ou dans certaines sociétés, pour certains types d'oralité), que

l'on manquerait son but, si l'on ne posait, *a priori*, que ces documents ont un statut particulier.

### Traduire le sacré

Il arrive assez fréquemment que des caractéristiques linguistiques soient intrinsèquement liées à un type narratif ou discursif. Jakobson et Waugh (1980, p.253) rapportent qu'en sahapin, langue indienne du sud de l'Etat de Washington, on observait des modifications consonantiques (par rapport à la langue usuelle) limitées aux *récits mythiques*. De même, en quileute (langue du nord-ouest des Etats-Unis), les sifflantes sont remplacées par des latérales lorsqu'on parle du Daim mythique; dans la même langue, lorsque la femme du Corbeau prend la parole, le [d] et le [l] passent à [n], et le [b] à [m]. Il est particulièrement intéressant de noter que ces deux nasales, normalement absentes de l'inventaire phonologique, apparaissent *exclusivement* dans ce cas (*ibid.*, p.253). Sapir constate qu'en première analyse, on pourrait penser que les chants des Indiens d'Amérique constituent une «version mutilée de la langue normale»; en réalité on peut montrer qu'il s'agit de «conventions stylistiques strictes, qui varient selon le type de chant considéré». Sapir ajoute d'ailleurs que les locuteurs ont le plus grand mal à reproduire dans un contexte non marqué les sons émis à cette occasion (*op.cit.*p.263).

La Bible pose des questions analogues. On sait que Spinoza, et à sa suite le Père Simon (exclu de l'Oratoire en 1678) attachaient une grande importance aux *voyelles*: Spinoza (1677) écrit que «[...] les Hébreux disent que 'les voyelles sont l'âme des lettres' et que les lettres sans voyelles sont des 'corps sans âme'» (cité par Olender, 1989, p.45). Olender souligne que «muet, le mot hébreu se présente comme un corps obscur, à la signification cachée. Celle-ci ne peut se découvrir que dans l'éclat de la voix. Pour lire le Texte, il faut le chanter, lui prêter ce souffle qui l'anime et que des siècles de vocalisations ont légitimé. Pour saisir le sens du verset, il faut donc l'éclairer par les voyelles d'une tradition orale longtemps entretenue» (*ibid.*, p.43). Il importe peu au débat présent de savoir, comme le pensait le Père Simon (in Olender, *op.cit.*, p.43), si les voyelles sont bien d'inspiration humaine. En revanche, ce qui se fait jour ici, dans le cas de la Bible comme dans celui des récits mythiques, *c'est* l'importance de *la parole*, qui n'est pas que le versant sonore du texte

— au demeurant le seul dans les langues orales — mais qui est à comprendre comme une partition complexe, polyphonique, faisant entendre non seulement la voix du lecteur, ou de l’officiant, mais encore, en arrière-plan, une autre prosodie, porteuse d’un au-delà des mots. Je m’interroge donc sur le rôle, ou peut-être serait-il préférable de dire sur la *mission* du traducteur; je m’interroge encore sur sa *position* par rapport au texte et je trouve chez Saint Augustin, dans *Les Confessions* (livre 11, chap.3, p.255), une réponse partielle: «si [Moïse] était là, [...] je prêterais mes oreilles aux paroles qui s’échapperaient de sa bouche. S’il me parlait hébreu, sa voix frapperait vainement mon oreille, elle n’atteindrait pas mon esprit; mais s’il me parlait latin, je comprendrais ses paroles. Mais d’où saurais-je s’il dit vrai ? Quand même je le saurais, serait-ce de lui que je le saurais ? Non, ce serait au-dedans de moi, dans le réduit intérieur de la pensée que la Vérité, qui n’est ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare, me dirait, *sans l’aide d’une bouche ni d’une langue, sans bruit de syllabes* [je souligne]: ‘Il dit vrai’».

Revenant à l’œuvre, considérée comme objet littéraire ou, plus encore comme vecteur d’un sens sacré ou sublime, je partage l’opinion de Genette — avec des pré-supposés structuralistes moins affirmés — qui considère que «le sens d’une œuvre n’est pas conçu à travers une série d’opérations intellectuelles, il est revécu, ‘repris’, comme un message à la fois ancien et toujours renouvelé» (Genette, 1966, p.158). Genette trace d’ailleurs, à la suite de Ricoeur, une délimitation nette entre deux catégories d’œuvres, les unes «vivantes», les autres porteuses d’un sens perdu, tel celui des cultures totémiques, et qui ne pourrait émerger qu’au terme d’une analyse structurale. Aux œuvres vivantes, notre civilisation rattache bien sûr la Bible. A celles-là est réservée la critique herméneutique, car, comme l’écrit Genette, elles sont «pourvues d’un surplus de sens inépuisable et toujours indéfiniment présent» (*op.cit.*, p.159). Le traducteur, s’il n’a pas une perception syncrétique du sens de l’œuvre, c’est-à-dire s’il ne fait pas sienne une approche *pré-analytique*, globale, en d’autres termes si d’une certaine façon au moins, il ne reçoit pas l’œuvre, court au devant d’un probable échec, en livrant une version sèche et stérile. Selon Ricoeur (2001, p.181), le fait de traiter un *message* comme une «citation de son ‘code’ sous-jacent» ne peut conduire qu’à l’impasse, en ce sens que cela condamne toute interprétation existentielle. La

tâche de l'herméneutique est donc «de reconduire au discours le texte écrit, sinon comme discours oral, du moins comme acte de parole actualisé dans l'acte de lecture» (*ibid.*, p.182). Ainsi peut être préservée la voix originelle, *par-delà* et en dépit de l'écriture qui dissocie l'événement fondateur de la réception actualisée, mais aussi *grâce* à l'écriture, qui stabilise le texte et en assure la permanence.

Dans *L'enracinement*, écrit dans les années 40, la philosophe chrétienne Simone Weil notait, à propos des ouvriers, que le principal obstacle à la diffusion de la culture est un problème de *traduction* et non pas de *vulgarisation*: en effet, il ne s'agit pas d'affadir des vérités déjà dégradées dans la culture intellectuelle, «mais simplement de les exprimer, dans leur plénitude, au moyen d'un langage qui, selon le mot de Pascal, les rende sensibles au cœur» (*op.cit.*, p.91). Simone Weil ajoutait que, pour mettre en œuvre cette transposition d'une vérité, il faut vivre en son centre, «l'avoir possédée dans sa nudité, derrière la forme particulière sous laquelle elle se trouve par hasard exposée» (*ibid.*, p.92). L'impossibilité d'accéder au message est bien une forme de déracinement, et le traducteur doit être, ou à tout le moins tenter d'être, l'artisan de cette réconciliation de l'esprit du temps, du monde et des institutions, avec la beauté et la vérité. «Il y a, écrivait Simone Weil, un point de grandeur où le génie créateur de beauté, le génie révélateur de vérité, l'héroïsme et la sainteté sont indiscernables. [...] On ne peut pas discerner chez Giotto le génie du peintre et l'esprit franciscain; ni dans les tableaux et les poèmes de la secte Zen en Chine le génie du peintre ou du poète et l'état d'illumination mystique [...]» (*ibid.*, p.295-296). Il est tentant de resituer cette singularité du rôle du traducteur «inspiré» dans une représentation d'un espace de vie et de réflexion discontinu. Selon Eliade (1999, p.26), l'homme religieux s'établit au «Centre du Monde», car, «pour vivre dans le Monde, il faut le fonder». Il s'agirait d'un préalable indispensable, l'espace profane étant chaotique et relativiste. Je ne suivrai pas Eliade aussi loin; si j'admets très volontiers que le champ du sacré, qu'il s'agisse des textes, de la liturgie, des espaces physiques eux-mêmes, est caractérisé par une spécialisation des territoires, il me semble exister une continuité très forte avec le champ du profane, pour toutes sortes de raisons, historiques, sociales, voire topologiques. Je ne développerai pas ce point, guère en rapport avec mon sujet, et je me contenterai de donner

un exemple, celui du *clocher*: certes, l'église et son clocher, pointé vers le ciel, déterminent un lieu spécifique et donnent un centre; mais en même temps, le clocher est *au milieu* du village, il est compris comme une partie du village, auquel il est intégré, à tel point qu'il entretient avec lui une relation métonymique, comme en témoignent plusieurs expressions lexicalisées, telles que «l'esprit de clocher (d'ailleurs utilisée par Saussure), des querelles de clocher, n'avoir jamais quitté son clocher, le clocher natal, etc.», ou l'utilisation qui en est faite en littérature, par exemple par Proust et son fameux «clocher de Martinville». De ce fait, même si c'est d'une façon quelque peu dégradée, le sacré a (ou à tout le moins avait, jusqu'à une date récente) sa place dans la cité. Eliade lui-même observe d'ailleurs que «l'existence même la plus désacralisée conserve encore des traces d'une valorisation religieuse du Monde» (*op. cit.*, p. 27). En ce sens, le traducteur jetterait un pont entre les deux mondes, entre la *cité terrestre* et la *cité de Dieu*, et aurait pour mission de *rendre accessible* une parole qui, autrement, resterait confinée et confidentielle. Il établirait ainsi, pour reprendre une expression de Peter Brown (1983, cité par Boltanski et Thévenot, 1987, p.65), un «lien personnel avec le surnaturel», «un lien tangible entre le ciel et la terre». Le traducteur doit donc, avant tout, s'abandonner au texte, s'ouvrir à l'*inspiration*. Mais, contrairement à ce qu'écrivent, avec raison, Boltanski et Thévenot à propos des formes extrêmes de la mystique, il ne s'agit pas d'une expérience intransmissible. Ou en tout cas, la partie de l'expérience qui peut être transmise suffit à donner sens et vie à l'œuvre traduite.

**REFERENCES**

- BATHGATE, R.H. (1980), «Studies of Translation Models», 1 & 2, *The Incorporated Linguist*, vol. 19, n°4 & 20, n°1.
- BOLTANSKI, Luc & THEVENOT, Laurent (1987), *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF.
- BONNOT, Jean-François P. (2001), «Traitements cognitifs des textes, ou le bilingue perçoit-il double ?», *Nouveaux cahiers d'allemand*, 19/2, 179-190.
- BONNOT, Jean-François P., KEMPF, Catherine-Barbara & CREVENAT, Danièle (2003), «Alternance codique et focalisation dans le discours de pasteurs bilingues français/alsacien», in B. Combettes, C. Schnedecker et A. Theissen, (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, 69-85, Paris, Champion.
- BOUQUET, Simon (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.
- BROWN, Peter (1984), *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, Cerf.
- CHOMSKY, Noam (1981), *Réflexions sur le langage*, Paris, Champs Flammarion.
- CHOMSKY, Noam (1995), *The Minimalist Program*, Cambridge Mass., MIT Press.
- CREISSELS, Denis (1995), *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DIK, Simon (1981), *Functional Grammar*, Dordrecht, Foris.

DOLET, Estienne (1540), *La manière de bien traduire d'une langue en autre. D'avantage de la punctuation de la langue françoise, plus des accents d'ycelle*, Lyon, Estienne Dolet.

DURAFOUR, Jean-Pierre (2001), «La théorie des esquisses et la genèse du sens», in D. Keller, J.-P. Durafour, J.-F.P. Bonnot, R. Sock (éds), *Percevoir: monde et langage*, 371-408, Sprimont, Mardaga.

ELIADE, Mircea (1999), *Le sacré et le profane*, Paris, Folio Essais, 1<sup>ère</sup> édition, Hamburg, 1957.

GENETTE, Gérard (1966), *Figures I*, Paris, Seuil.

HAGEGE, Claude (1985), *L'homme de paroles*, Paris, Fayard.

JAKOBSON, Roman (1963), «Le langage commun des linguistes et des anthropologues. Résultats d'une conférence interdisciplinaire», *Essais de linguistique générale*, 1, 25-42, Paris, Minuit.

JAKOBSON, Roman & WAUGH, Linda (1980), *La charpente phonique du langage*, Paris, Minuit.

KEENAN, E. & COMRIE, Bernard (1977), «Noun Phrase accessibility and universal grammar», *Linguistic Inquiry*, 8, 63-99.

KLEIBER, Georges (2001), «Sur le sens du sens: objectivisme et constructivisme», in D. Keller, J.-P. Durafour, J.-F.P. Bonnot, R. Sock (éds), *Percevoir: monde et langage*, 335-370, Sprimont, Mardaga.

KLIMA, Edward (1964), «Negation in English», in J. Fodor & J. Katz (éds), *The structure of language: readings in the philosophy of language*, Englewood Cliffs N.J., Prentice Hall.

- LAROSE, R. (1989), *Théories contemporaines de la traduction*, Québec, Presses de l'Université de Québec.
- LARSON, R. (1984), *Learning-based Translation: A Guide to Cross-language Equivalence*, Lanham, University Press of America.
- LEMARECHAL, Alain (1989), *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- LEVI-STRAUSS, Claude (2000), *La pensée sauvage*, Paris, Agora Pocket, 1<sup>ère</sup> édition 1962.
- LONGEON, Claude (1989), *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, n° 6661.
- MEILLET, Antoine (1982), «Comment les mots changent de sens» (1905), repris in *Linguistique historique et linguistique générale*, 230-271, Genève, Slatkine & Paris, Champion.
- NEWMARK, P. (1969), «Some notes on translation and translators», *The Incorporated Linguist*, vol.3, n°4.
- NIDA, E.A. & TABER, C.R. (1971), *La traduction: théorie et méthode*, Londres, Alliance Biblique Universelle.
- OLENDER, Maurice (1989), *Les langues du Paradis. Aryens et Sémites: un couple providentiel*, Paris, Hautes Etudes Gallimard/Le Seuil.
- POLLOCK, Jean-Yves (1997), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, PUF.
- RAMAT, Paolo (1985), *Typologie linguistique*, Paris, PUF.
- RICOEUR, Paul (2001), *L'herméneutique biblique*, Paris, Cerf.

- RIZZI, L. (1982), *Issues in Italian Syntax*, Dordrecht, Foris.
- RYYTI, Pirkko (1994) *La traductologie moderne: les théories contemporaines de la traduction*, Mémoire de maîtrise de Sciences du langage (sous la dir. de G. Kleiber), Strasbourg, Université des Sciences Humaines.
- SAINT AUGUSTIN (1964), *Les Confessions*, traduction, préface et notes par Joseph Trabucco, Paris, Garnier Flammarion.
- SAPIR, Edward (1968), *Linguistique*, Paris, Minuit.
- SOMMERFELT, Alf (1937), «Sur la notion de sujet en géorgien», *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Jacq. Van Ginneken*, 183-185, Paris, Klincksieck.
- STAËL, Madame de (1968), *De l'Allemagne*, (1<sup>ère</sup> publication: Londres, 1813), Paris, Flammarion.
- STAROBINSKI, Jean (1971), «Parler avec la voix du jour», préface à Philippe Jaccottet, *Poésie 1946-1967*, Paris, Gallimard.
- TENDE, Gaspard de (le Sr de l'Estang) (1660), *Règles de la traduction ou moyens pour apprendre à traduire de latin en françois tirez de quelques-unes des meilleures traduction du temps*, Paris, chez Damien Foucault.
- VIKNER, S. (1995), *Verb Movement and Expletive Subjects in the Germanic Languages*, Oxford, Oxford University Press.
- WEIL, Simone (1999), *L'enracinement*, Paris, Folio Essais, 1<sup>ère</sup> éd. 1949, Paris, Gallimard.
- ZRIBI-HERTZ, Anne (1996), *L'anaphore et les pronoms, une introduction à la syntaxe générative*, Lille, Septentrion.